

GRENOBLE, CITÉ DES INITIATIVES ?

*par Vincent Berthet **

Grenoble devient, ou demeure, un laboratoire d'expériences quant aux propositions faites aux 15-25 ans ou émanant d'eux, non seulement pour se rencontrer et agir ensemble, mais aussi pour prendre place dans la société locale, voire au-delà.

C'est ce que l'on peut avancer à propos de cette grande ville à la population nettement plus jeune que d'autres, s'il n'est pas trop immodeste d'approcher en quelques pages ce qu'y construisent, distinctement et en partie conjointement, des associations, des intervenants sociaux, des élus et services de la municipalité.

Ne pas se focaliser sur les crises

Un premier constat s'impose : il arrive que le laboratoire brûle. Grenoble a un potentiel ancien de mobilisation associative, au service des jeunes notamment (1) ; et du côté municipal ou départemental (2), la volonté d'appuyer diverses formes d'animation de quartier, de travail éducatif, ainsi que des dispositifs de formation en direction des jeunes est relativement constante. Néanmoins, la ville a connu des situations conflictuelles importantes, d'une part entre groupes de jeunes, d'autre part entre des jeunes et « leurs » équipements sociaux (3).

De façon moins éclatante, mais plus grave en profondeur, le laboratoire est explosif parce que le chômage affecte, à Grenoble, selon les modes de comptage, 20 à 25 % des jeunes, et que les situations d'arrêt de la scolarité, de mal-être, de marginalisation, d'errance y sont fréquentes : « Ce qui me trouble le plus comme élu, constate Cécil Guitart, dirigeant associatif de mouvements d'éducation populaire, devenu en 2001 maire-adjoint chargé du Développement Culturel Solidaire (4), ce n'est pas de ne pas être en adéquation forte avec certaines associations agissant avec les jeunes. C'est de savoir le nombre de jeunes qui ne sont dans aucun espace ou groupe porteur d'intégration... même pas en prison. » Ceci étant, il semblerait que le tissu politique, culturel et social grenoblois cultive davantage (en rupture avec ce que l'on constate dans d'autres villes) une insatisfaction permanente vis-à-vis de ses réalisations en direction des jeunes, plutôt qu'une mise en accusation de ces derniers ; condition indispensable, à défaut d'être suffisante, à toute innovation. Les chercheurs les plus rigoureux sont conscients de leurs échecs.

** Rédacteur en chef d'Economie & Humanisme. Avec la contribution de plusieurs responsables des actions-jeunes grenoblois, en particulier Jean-Marc Noirault.*

(1) Cf. l'article « Visages grenoblois de l'auto-promotion », **Economie & Humanisme** n° 364, mars 2003 (dossier « Solidarités, action sociale : de l'aide au partenariat »). Lire également l'article de **C. Lefebvre** sur les formes de participation des citoyens à Voiron, in *Territoires* n° 436, mars 2003.

(2) Par le financement des équipes d'éducateurs « de prévention » notamment ; cf., plus loin, la contribution de **A. Salmon** et **ADSEA-95**.

(3) Des locaux de quartier ont été dévastés ou incendiés, des intervenants bénévoles ou salariés découragés d'agir, des Maisons des Jeunes ou autres institutions fermées, parfois définitivement.

(4) Cette délégation se reliant aux Services (municipaux ou d'agglomération) Enfance-Jeunesse-Vie associative, Sport, Développement Social Urbain, Économie Solidaire.

LE DOMAINE LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS COMPLEXE

Le secteur de la jeunesse, à l'échelle d'une ville, doit prendre en considération un plus grand étalement de la tranche d'âge (16 à 26 ans), une fragilité de plus en plus importante de nombreux jeunes, et toutes les distinctions entre ceux, majoritaires, qui sont intégrés dans leurs études, dans leur formation professionnelle, dans leur famille, et ceux qui se trouvent en situation d'échec dans tout ou partie de ces domaines.

Dans le mode de gestion de nos équipements, nous avons fait le choix à Grenoble de rechercher une voie médiane. Celle du contrat d'engagement réciproque et pluriannuel, sur objectifs, entre la Ville et le mouvement associatif (1). Ce choix de gestion conduit tout naturellement à considérer que nul n'a le monopole de la jeunesse, pas plus les responsables des équipements que les associations, ou les pouvoirs publics. En vérité, c'est en intelligence collective, que ces acteurs, conjointement, avec les familles quand c'est possible, avec les jeunes toujours, pourront trouver les solutions les plus pertinentes.

Les services pour la jeunesse qui en découlent (2) auront vocation à prendre appui sur tous les équipements et associations. Ces services se développeront, à partir de trois fonctions différentes : une fonction d'information et d'orientation (à partir d'un « pôle jeunesse »), une fonction « coopérative de projet », une fonction visant à accompagner l'initiative jeunesse. Le lien entre ces trois fonctions et le terrain sera déterminé, secteur par secteur, par une réunion des acteurs concernés par la question.

Ce programme n'a pas forcément besoin de « guichets » mais essentiellement de « leviers ». C'est pour cette raison qu'ont été installés des fonds destinés à devenir des passerelles ou des tremplins au bénéfice des projets portés par des jeu-

nes (3), de préférence regroupés en personnes morales (intérêt général oblige !). Ces fonds visent à orienter les projets vers les politiques publiques existantes (qui participent à l'alimentation du fonds), mais aussi à les orienter sur des pistes inédites.

Une politique de la jeunesse concerne, dans une cité, ce qu'il y a de plus sensible et de plus complexe. Le traitement mécanique des dossiers, selon une modélisation excessive, est donc à proscrire, dès lors qu'il s'agit de traiter de projets portés par des jeunes qui n'ont pas toujours l'expérience des procédures administratives et budgétaires.

Il faut donc envisager des désaccords fréquents, voire des conflits d'intérêt qui ne pourront être dépassés que si nous faisons tous preuve de sens de l'intérêt général, et si nous nous dotons d'instances capables de les analyser.

Trois démarches nous semblent incontournables : celle de l'évaluation, celle de la délibération et celle de la décision ; en dernière instance, c'est le rôle et la noblesse de la fonction élective.

« La jeunesse... c'est quand le poids de l'espérance est supérieur au poids de l'expérience. »

Cécil Guitart

*Adjoint au Maire de Grenoble pour
le développement culturel solidaire*

(1) Les cofinancements liés à ces contrats représentent 75 % des dépenses « jeunesse ».

(2) Les modes d'action principaux « jeunesse » de la Ville de Grenoble se modifient fin 2003.

(3) Fonds de consolidation de projets à vocation culturelle ; fonds éducatifs ; fonds socio-sportif, pour renforcer, en partant des quartiers, l'initiation au sport et l'activité sportive des clubs ; fonds pour le développement international, pour encourager les coopérations internationales pour la jeunesse. Un fonds pour favoriser l'initiative jeunesse reste à construire.



Sa ligne de recherche principale, le « laboratoire » grenoblois la partage avec un certain nombre d'organisations et services publics ou associatifs d'autres régions. Elle tient en deux points : les jeunes dans leur diversité ont des capacités, sont potentiellement porteurs d'initiatives et de projets divers, qu'il s'agit d'accueillir et d'aider à se réaliser dans un cadre démocratique, mais sans les enfermer dans des modèles préétablis (5) ; et les jeunes sont à la fois bénéficiaires (pour l'avancée de leurs initiatives) et co-créateurs de dynamiques de développement qui construisent, non sans conflits et débats bien sûr, la société locale.

Oser expérimenter

Le propre des intervenants grenoblois est d'avoir nettement opté, toutes – ou presque – structures confondues, pour l'accueil, l'accompagnement et la promotion des projets des jeunes, et d'avoir mis au point quelques prototypes de dispositifs en ce sens. L'association Cap-Berriat (6) est progressivement devenue « pépinière d'associations » de jeunes, au service de groupes minuscules ou plus importants, de toute l'agglomération. En fait, comme l'expliquent ses responsables, il s'agit d'accueillir tous les projets, même balbutiants, de jeunes (7) ; ceux-ci se rattachent à la culture et aux loisirs avant tout. Certains évolueront vers une association déclarée et une action pérenne (dans une minorité des cas avec création de plusieurs emplois), d'autres auront vécu pendant une durée d'un an maximum, le temps de préparer et réaliser un enregistrement musical ou un voyage-séjour de solidarité internationale, par exemple.

250 jeunes porteurs de projets sont accompagnés par Cap-Berriat (8), qui a, depuis 2000-2001, fait naître une « coopérative de compétences et de projets » (« La BifurK »), pour des réalisations ayant connu une certaine maturation. Les porteurs (jeunes adultes pour la plupart, et rémunérés sous des statuts divers) acceptent de « mutualiser » en partie leurs compétences et leurs ressources. L'espace qui leur est alloué pour quelques années par la Ville – un ensemble industriel désaffecté – accueille tant des artistes indépendants que des pratiquants très nombreux, souvent très jeunes, de sports de glisse, de sports de sable, de musiques, de hip-hop et autres « danses urbaines... ». La BifurK représente indéniablement un type de lieu collectif original : partiellement déclinaison pour aujourd'hui des « Fraternelles » ou « Maisons du peuple » polyvalentes conçues par et pour la culture du mouvement ouvrier dès le début du XX^{ème} siècle (9) ; et aussi, partiellement, réplique des communautés nord-européennes d'artistes ou de créateurs divers, assez indépendants les uns des autres, sans connexion directe avec des mouvements de société organisés, mais tirant de leur liberté et de leurs échanges une grande capacité d'innovation.

(5) Le « préformatage » des réalisations des jeunes étant même perçu comme porteur d'exclusion ou de marginalisation.

(6) Née du constat d'échec d'une pratique d'animation de jeunes centrée sur un club de quartier et des activités.

(7) « La situation de jeunes ayant des difficultés à exprimer leurs idées de projet, ou pensant que "cela ne sera pas possible" est la plus fréquente au départ » (G. Rousselot, directeur de l'association Cap Berriat).

(8) Soit 10 000 jeunes concernés par les diverses activités qui en sont issues, selon l'association.

(9) À Gand, en région parisienne, dans les villes vosgiennes... Sur les réalisations et l'école de pensée et d'action coopérative de Saint-Claude (Jura), cf. *Héritiers d'une utopie. Les coopératives aujourd'hui*, video 52', Prod. SCOP Média-Pro et Mille Images, 13 rue des Trembles, 38 100 Grenoble.

L'association Cap-Berriat, non sans difficultés, tente de rejoindre également, en particulier dans son quartier d'implantation (10), les attentes en sommeil de jeunes non porteurs d'un projet déclaré, pour qu'ils puissent, « quels que soient leurs problèmes de structuration personnelle », construire un projet le plus possible autonome et autonomisant. C'est ce pari et ce défi d'une logique de construction de projets entre jeunes vivant un certain nombre de difficultés qui sont mis en œuvre également par d'autres dispositifs, ancrés pour leur part dans des quartiers (11) et associés à la politique jeunesse de la Ville de Grenoble. Le fait de pouvoir rencontrer des jeunes, à partir d'un même lieu, de leur pré-adolescence à l'âge de 20 ans et plus, paraît permettre, en particulier, « l'indispensable travail dans la durée » ; il favorise l'inscription des jeunes dans des relations inter-générationnelles de quartier, « tout en démystifiant les repères d'appartenance à la cité » (12). La « pédagogie de l'initiative » n'est pas toujours bien comprise pour autant, par des habitants adultes requérant avant tout, de la part des animateurs de quartier, un « programme » d'activités régulières, par une partie des jeunes se disant imperméables, plus ou moins involontairement, à cette logique : « au dispositif du quartier, ils ne veulent pas nous faire notre association », récrimine par exemple un petit groupe de l'un des quartiers. Dans plusieurs quartiers, insistance est mise aujourd'hui sur les « passages de relais » entre des jeunes de plus de 18 ans, ayant réussi tel ou tel projet, et les adolescents.

Oser la confrontation

Si les expérimentations grenobloises concernant les jeunes se poursuivent et ont quelque pertinence sociétale (13), c'est également parce que, sous l'impulsion soit des élus, soit des intervenants sociaux, soit des militants des « Unions de quartiers » (14), un dialogue existe, non sans heurts, entre leurs divers auteurs. Ce dialogue n'échappe pas toujours aux rivalités inter-organisations à propos des subventions publiques. Mais il permet, tant bien que mal, cette révolution permanente des pratiques qu'impose le travail à propos des jeunes. Une question de fond est souvent présente, ou sous-jacente, à ces échanges, et les débats sur les formes juridiques souhaitables, lorsque des initiatives de jeunes deviennent lucratives, la reflètent : quel équilibre maintenir ou trouver entre la valorisation, évidemment légitime, de l'initiative autonome des jeunes, et le fait que la préparation ou la construction de leur avenir, y compris de leur avenir très proche, ne peut qu'être négociée avec le reste de la société ?

Vincent Berthet

(10) Secteur Chorrier-Berriat et quartiers proches.

(11) La Villeneuve, Jouhaux, Teisseire...

(12) Ch. Houvron, co-directeur, MJC de la Villeneuve.

(13) « Une action avec la jeunesse, c'est une responsabilité collective à construire » (P. Sérís, responsable du service Jeunesse, Ville de Grenoble).

(14) Appellation grenobloise, à peu de choses près, des Comités de quartiers, aujourd'hui présents et reconnus dans les dispositifs de démocratie de proximité (« Conseils de secteurs ») mis en place par la Municipalité.